



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 27 AOÛT 2026 à 20 heures

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept août à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOREL Mickaël

Date de la convocation : 21/08/2026

Membres présents : Mickaël MOREL, Cécile BERTHOLAT, Stéphane PERRIN, Véronique NEVORET, Christèle SENECHAL, Gaëtan RAFFOUR, Yannick PERRIN, Hélène FAVIER, Marie PERRIN, Marlène ANDRE et Steven DELPHIN

Membre excusé : Christophe DARNIOT, Sébastien PONCET, Alexia ROBIN et Grégoire CAOS

Nombre de membres : exercice : 15 - Présents : 11 - Votants : 11

Adoption du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 03/07/26 à l'unanimité

Désignation du secrétaire de séance : le conseil a nommé Stéphane PERRIN en secrétaire de séance.

DÉCISIONS MODIFICATIVES

OBJET : Décision modificative n°2

Code Nomenclature : 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder aux modifications budgétaires suivantes par augmentation de crédits :

Article/Chapitre	Désignation	Section	Sens	Opération	Vote
2132/041	Construction bâtiments privés	Invest.	D		+ 28 922.00 €
203/041	Frais études, recherche et dével.	Invest.	R		+ 1 980.00 €
2138/041	Autres constructions	Invest.	R		+ 26 942.00 €

Décision modificative n°3 – Virement de crédits

Code Nomenclature : 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder aux modifications budgétaires suivantes par virement de crédits :

Article/Chapitre	Désignation	Section	Sens	Opération	Vote
2138/21	Autres constructions	Invest.	D	98	- 5 700.00 €
2158/21	Autres installations, matériel et outillages	Invest.	D	68	- 10 000.00 €
2158/21	Autres installations, matériel et outillages	Invest.	D	96	15 700.00 €
2183/21	Matériel informatique	Invest.	D		- 3 500.00 €
2183/21	Matériel informatique	Invest.	D	67	3 500.00 €

DÉLIBÉRATIONS

Maintien de l'éclairage public toute la nuit à la suite de la rénovation et de la modernisation du système d'éclairage

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux pouvoirs de police du maire et à l'éclairage public ;

Vu la réglementation en vigueur relative à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses ;

Considérant que la commune a engagé un programme de rénovation et de modernisation de son réseau d'éclairage public afin d'améliorer sa performance énergétique, de réduire les consommations d'électricité et de moderniser les équipements existants ;

Considérant que ces travaux permettront notamment la mise en place d'un système d'éclairage à intensité réduite pendant les périodes nocturnes et d'adapter le niveau d'éclairement aux besoins tout en limitant la consommation énergétique et les nuisances lumineuses ;

Considérant que la nouvelle configuration du réseau et la baisse d'intensité lumineuse permettent de maintenir un éclairage nocturne tout en réduisant significativement la puissance consommée par les installations ;

Considérant que le maintien d'un éclairage public durant l'ensemble de la nuit contribue à assurer la continuité du service public d'éclairage, notamment pour les déplacements des piétons et des usagers de la voie publique, ainsi qu'à améliorer la visibilité et le sentiment de sécurité dans les espaces publics ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires aux comités consultatifs communaux et intercommunaux

Code nomenclature : 4-4-2 Sapeurs pompiers volontaires

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

DESIGNE les représentants du CCCSPV

- ✓ Président : Mickaël MOREL, Maire
- ✓ Chef de Corps membre de droit : David CHAVANEL (voix consultative)
- ✓ Caporal : Jérôme GOUX titulaire,
- ✓ Sapeur 1^{ère} classe : Claire SMARDZ-DARNIOT titulaire,
- ✓ Sapeur 1^{ère} classe : Jérémie PACQUELET suppléant,
- ✓ Monsieur Mickaël MOREL, Maire représentant l'administration titulaire
- ✓ Monsieur Stéphane PERRIN, représentant l'administration titulaire
- ✓ Monsieur Gaëtan RAFFOUR, représentant l'administration titulaire
- ✓ Madame Marlène ANDRÉ, représentant l'administration titulaire

- ✓ Madame Véronique NEVORET,
- ✓ Monsieur Christophe DARNIOT,
- ✓ Monsieur Yannick PERRIN,

représentant l'administration suppléant
représentant l'administration suppléant
représentant l'administration suppléant

Informations :

- Recrutement secrétaire de mairie
- Mariages à venir
- Vogue

Planning :

- Prochaine réunion Conseil Municipal le 24/09/2026 à 20 h

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance à 22 h.

Le Secrétaire de séance,
Stéphane PERRIN

Le Maire,
Mickaël MOREL